

PACK D'INFORMATIONS

SAISON 2024-2025



"Ca y est, le club entre dans sa DIXIEME saison sportive ! Toujours sous le signe des compétitions, des évènements et des moments de partage et de convivialité. Nous vous donnons rendez-vous dès le 16 septembre pour la reprise officielle des entraînements de cheerleading, sport d'équipe mixte accessible à tous, à partir de 7 ans, quel que soit le niveau ou l'expérience. À très vite !"

1 - CONTACTS

BUREAU

- PRÉSIDENTE: MARION GUIOUGOU
president.aspttcheerleading@gmail.com
- TRÉSORIERE : NATHALIE ROBERT
tresorier.aspttcheerleading@gmail.com
- SECRÉTAIRE : ANAIS SANTOS
secetaire.aspttcheerleading@gmail.com
- SECRÉTAIRE ADJOINTE : JOHANNE GUIOUGOU
secetaire.aspttcheerleading@gmail.com

ENTRAINEURS RÉFÉRENTS

- EQUIPES MINIMES
Victoire Guimard - 06.28.40.52.18
FIRE
- EQUIPE CADETS
SChams Maoulida - 07.60.42.65.91
DYNAMITE
- EQUIPE JUNIORS
Agathe Flageul - 07.81.43.96.10
SILVERSTARS
- EQUIPE SENIORS
Marion Guiougou - 06.03.61.22.39
TENACITY
- EQUIPE MASTER
Laurie Floquet - 06.88.06.36.76
PHOENIX

2-CATÉGORIES, ENTRAÎNEMENTS ET TARIFS

MINIMES

(CATEGORIE
COMPETITIVE)

Année de naissance :
2017-2014

Entraînements :
Lundi : 19h - 20h30
Mercredi : 18h30 - 20h

CADETS

(CATEGORIE A
DÉFINIR)

Année de naissance :
2013-2010

Entraînements :
Vendredi : 18h - 19h30

JUNIORS

(CATEGORIE
COMPETITIVE)

Année de naissance :
2009 - 2006

Entraînements :
Mercredi : 19h30 - 21h
Vendredi : 19h30 - 21h30

SENIORS

(CATEGORIE COMPETITIVE)

Année de naissance :
2005 et moins

Entraînements :
Mardi : 19h - 21h30

MASTER

(CATEGORIE A DÉFINIR)

Année de naissance :
25 ans et plus

Entraînements :
Jeudi : 19h30 - 20h30

Les entraînements ont lieu à la **salle de Gymnastique Olympe de Gouges, 18 Place Albert Camus, 45100 ORLEANS LA SOURCE**



Règlement de l'adhésion :

- Coût de l'adhésion (licence annuelle) toutes catégories : **170€ ; (MASTER : 99€)**
(tenue d'entraînement comprise sauf MASTER)*
- *Aucun remboursement de l'adhésion n'est possible une fois l'inscription effectuée.
- Par virement bancaire en une ou trois fois (lors de la procédure d'inscription)
- En partie avec les dispositifs Pass Sport, Pass Loisirs et Yep's, en chèques vacances ou coupons sports (moyens de paiement cumulables)

Des frais supplémentaires seront à prévoir en cours de saison, par exemple pour les journées d'intégration/désintégration, la participation à des cheer camp (stage de perfectionnement), et les frais liés aux compétitions (règlement échelonné qui débutera en janvier). Les informations vous seront communiquées en début de saison.

3 - MODALITÉS ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Modalités des entraînements :

Tous les athlètes devront se présenter aux entraînements avec :

- un short, une brassière ou un marcel/tee-shirt près du corps
- une paire de basket blanche propre à semelles plates
- une bouteille d'eau, les cheveux attachés, les ongles coupés et tous les bijoux retirés (seuls les piercings peuvent être recouverts d'un pansement).

Les **entraînements** sont **obligatoires**. Le code de conduite de l'athlète (que vous retrouverez lors de la procédure d'inscription) précise l'attitude que nous attendons de chacun de nos athlètes sans exception. **Nous vous invitons donc à le lire avant toute inscription. Un athlète qui s'inscrit est un athlète qui est prêt et motivé à s'engager pleinement au sein de l'équipe qui lui aura été défini, et ce, jusqu'à la fin de la saison (juin).**

En cas de blessure lors d'un entraînement, d'une compétition ou d'un événement, nous vous prions de faire le nécessaire pour le rétablissement (rendez-vous médicaux, rééducation, repos etc.). Et, si la blessure le permet, l'athlète devra assister aux entraînements afin d'observer (pour les catégories compétitives). La reprise de l'entraînement ne se fera que sur présentation d'une attestation médicale.

Procédure d'inscription :

1. RDV sur le lien suivant et suivez les instructions :
<https://www.helloasso.com/associations/asptt-orleans-section-ski/adhesions/adhesion-section-cheerleading-2024-2025>

Information préalable : certains documents sont à joindre en version numérique lors de la procédure d'inscription en ligne (une photographie ou un scan) : pièce d'identité recto/verso ; photo d'identité ; certificat médical autorisant la pratique du cheerleading (datant de moins de 6 mois).

Informations diverses :

Des équipements d'entraînement aux couleurs et à l'effigie du club seront disponibles à l'achat (facultatif) sur notre site internet.

L'équipement de compétition (uniforme) sera prêté à chaque athlète courant octobre (contre un chèque de caution de 150€ qui sera restitué ou détruit en juin si l'équipement est rendu entier et en état conforme). Les paiements des compétitions se feront à partir de janvier sous forme de lien HelloAsso. Il faut compter une trentaine d'euros par compétition en France et 150€ pour les compétitions à l'international (Allemagne).

4 - BENEVOLAT ET PARTENARIATS

La section cheerleading recherche continuellement des personnes prêtes à s'investir pour contribuer à la vie associative (organisation des évènements, logistique pendant les déplacements en compétition, développement des partenariats etc.). Que vous soyez débutant, parent ou passionné, vous pouvez rejoindre l'équipe à tout moment. Chaque participation bénévole est essentielle à la vie de la section et permet de s'enrichir en participant aux différents projets de la section, de mettre à profit ses compétences et de **passer de nombreux moments sportifs conviviaux !**



Prise de contact : secretaire.aspttcheerleading@gmail.com



La mise en place et le développement des projets sportifs compétitifs de la section engendrent de nombreux coûts qui sont loin d'être couverts par les cotisations et les subventions publiques. Aussi, vous pouvez grandement aider la section en nous communiquant les contacts d'entreprises que vous connaissez peut-être et qui seraient prêtes à mettre en place un partenariat avec la section (sponsoring ou mécénat).

Si, grâce à vous, un partenariat aboutirait, nous sauront vous en remercier : un équipement sportif Nike floqué aux couleurs du club sera offert à l'athlète concerné !

Prise de contact :
partenariats.aspttcheerleaders@gmail.com